



---

Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs 2010-2011, tenue le mercredi, 9 février 2011 à 19 h 30, à la salle La Chapelle du Centre administratif

---

### Présences

M <sup>me</sup> Nancy Jobin	École Des Pionniers
M <sup>me</sup> Caroline Jodoin	École Des Hauts-Clochers
M. Marc Charland	École secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
M <sup>me</sup> Michèle Paris	École secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
M. Guy Patenaude	École Fernand-Seguin
M. Pascal Girard	École Filteau-Saint-Mathieu
M <sup>me</sup> Johanne Kirouac	Représentante du Comité EHDAA
M <sup>me</sup> Nathalie Flaschner	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M <sup>me</sup> Nabila Chermat	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M. Denis Royer	Écoles Des Cœurs-Vaillants
M. Patrick Grenier	École Le Ruisselet
M <sup>me</sup> Chantal Lefrançois	École Saint-Louis-de-France-St-Yves
M. Denis Lyonnais	École secondaire De Rochebelle
M. Robert Parisé	École Du Versant
M. Jean-Christophe Roy	École Des Grandes-Marées-Marguerite-D'Youville
M. Reynald Deraspe	Directeur général

## **ORDRE DU JOUR ADOPTÉ**

### **1. Ouverture de la réunion**

- 1.1 Mot d'ouverture;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.4 Intervention du public;
- 1.5 Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2011.

### **2. Décision**

- 2.1 Prix reconnaissance de la FCPQ.

### **3. Consultation**

- 3.1 Politique linguistique de la CSDD.

### **4. Situation budgétaire**

- 4.1 Allocation du Comité de parents aux conseils d'établissement pour les communications

### **5. Priorités du Comité de parents**

### **6 Informations**

- 6.1 Du président;
- 6.2 De la Direction générale;
- 6.3 Du trésorier;
- 6.4 Du secrétaire;
- 6.5 De la représentante du Comité EHDAA;
- 6.6 Des commissaires-parents.

### **7. Questions diverses**

- 7.1 Bibliothèques de la CSDD;
- 7.2 Suivi du plan ministériel EHDAA.

### **8. Interventions des membres**

- 8.1 Les bons coups

### **9. Levée de la rencontre**

## **1. Ouverture**

### **1.1 Mot d'ouverture**

Le président du Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs, M. Denis Lyonnais, souhaite la bienvenue aux membres présents. Tel que précisé dans l'avis de convocation, les sous-comités sur la lecture et sur la communauté se réuniront à la fin de la rencontre afin d'amorcer leurs travaux.

### **1.2 Vérification du quorum**

Le président du Comité déclare le quorum atteint et, découlant, l'ouverture de la réunion.

### **1.3 Adoption de l'ordre du jour**

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés :

Point 4.1 Allocation du Comité de parents aux conseils d'établissement pour les communications;

Point 7.1 Bibliothèques de la CSDD;

Point 7.2 Suivi du plan ministériel EHDAA.

#### **CP10-11-05-1.3**

*Il est proposé par M<sup>me</sup> Chantal Lefrançois, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Flaschner, d'adopter l'ordre du jour de la réunion, avec les ajouts.*

*Adopté à l'unanimité*

### **1.4 Intervention du public**

Aucune intervention n'est faite.

### **1.5 Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2011**

Le président fait la lecture du procès-verbal. Les corrections suivantes sont demandées :

Présences : retirer le nom de M<sup>me</sup> Chantal Lefrançois;

2. Décisions, ajouter la précision suivante. Les décisions présentées aux points 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5 font suite aux échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre plénière du 15 décembre 2010;

6.5 De la représentante au Comité EHDAA. Lire au 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne : ... pour échanger sur les *sujets abordés lors des réunions antérieures, notamment le plan d'intervention.*

### **CP10-11-05-1.5**

*Il est proposé par M. Richard Boulay, appuyé par M. Guy Patenaude, d'approuver le procès-verbal du 12 janvier 2011 avec les modifications apportées.*

*Approuvé à l'unanimité*

## **2. Décision**

### **2.1 Prix Reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec**

M. Denis Lyonnais rappelle que la Fédération a instauré deux prix visant à reconnaître l'implication des parents, soit le *Prix Engagement* (un parent qui a contribué de manière significative au développement de l'implication parentale) et le *Prix Réussite* (un parent ou un groupe de parents qui a réalisé un projet significatif). Il propose de former un sous-comité qui aura pour mandat d'évaluer les candidatures et de faire des recommandations au Comité de parents d'ici le 20 février prochain, la date limite pour le dépôt des candidatures à la Fédération étant fixée au 1<sup>er</sup> mars. Mesdames Nancy Jobin et Nabila Chermat acceptent de faire partie de ce sous-comité. M. Lyonnais assurera le suivi auprès de la Fédération.

## **3. Consultation**

### **3.1 Politique linguistique de la CSDD**

M. Reynald Deraspe présente le projet de *Politique linguistique de la Commission scolaire des Découvreurs*. Il précise que, conformément au Plan d'action sur l'amélioration du français, chaque commission scolaire doit se doter d'une telle politique.

Il informe les membres qu'une consultation a été lancée auprès des comités de parents, des conseils d'établissement, du comité EHDAA et des trois syndicats. Le retour de cette consultation est fixé au 16 mars 2011.

## **4. Situation budgétaire**

Tel que convenu à la rencontre du 12 janvier 2011, M. Guy Patenaude, trésorier, dépose le *Rapport financier 2009-2010* du Comité de parents ainsi que le *Suivi budgétaire 2010-2011* pour information. Les membres tiennent à souligner la qualité des documents produits.

Concernant le report des surplus du budget du Comité de parents, M. Reynald Deraspe informe les membres qu'il s'agit d'une décision locale. Il en va de même pour le budget des conseils d'établissement.

#### **CP10-11-05-4**

*Considérant la décision du Comité de parents de confier la gestion courante du budget au Service des ressources financières de la CSDD (CP10-11-04-4.2), il est proposé par M. Marc Charland, appuyé par M<sup>me</sup> Chantal Lefrançois,*

- > *Que les surplus budgétaires inscrits au compte du Comité de parents de la CSDD soient transférés au poste budgétaire (à préciser) de la CSDD;*
- > *Qu'à compter du (à préciser), aucune traite, chèque, virement ou effet de commerce ne soit tiré du compte du Comité de parents;*
- > *Que le compte du Comité de parents de la CSDD de la Caisse populaire de la Pointe-Sainte-Foy soit fermé;*
- > *Que, conséquemment, le trésorier du Comité de parents de la CSDD soit le seul officier à autoriser les paiements effectués par le Service des ressources financières de la CSDD.*

*Approuvé à l'unanimité*

#### **4.1 Allocation du Comité de parents aux conseils d'établissement pour les communications**

Historiquement, le Comité de parents a toujours fourni une aide financière aux écoles par l'entremise des conseils d'établissement, et ce, afin de soutenir des projets en communication. Pour l'année 2010-2011, les montants n'ont pas encore été acheminés, compte tenu que le Comité de parents souhaite revoir les critères et les modalités d'allocation. Le dossier sera abordé lors de la prochaine rencontre du Comité en mars pour prise de décisions.

#### **5. Priorités du Comité de parents**

Le document de travail *Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs – Priorités et Plan d'action 2010-2013* est déposé au Comité de parents. Ce tableau présente la mission, la vision, les valeurs, les priorités et le plan d'action. Les enjeux retenus sont la réussite éducative et sociale des enfants, le partenariat et l'accès à l'information.

#### **6. Informations**

##### **6.1 Du président**

M. Lyonnais informe les membres que la FCPQ tiendra son conseil général le 26 mars sous le thème de la révision des façons de faire. De façon plus particulière, la Fédération souhaite poser un regard critique sur son mode de fonctionnement et des propositions seront soumises à la consultation. À cet effet, un document sera transmis aux présidents des comités de parents au début du mois de mars pour consultation auprès des membres.

Les présidents des comités de parents sont invités à participer à ce conseil général et dans ce contexte, M. Denis Lyonnais assistera à cet événement. Les frais liés à sa participation seront assumés par la Fédération, sauf ceux relatifs à l'hébergement, qui seront remboursés par le Comité de parents.

M. Lyonnais revient par la suite sur la Conférence qui s'est tenue le 30 novembre dernier à l'espace Dalhousie et qui a réuni quelque 300 personnes. Les principaux acteurs préoccupés par le dossier, et tout particulièrement les commissions scolaires et les organismes communautaires, ont assisté à des conférences portant sur l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

Bien que les sujets abordés soient intéressants, il se dit déçu du peu de place laissée aux parents, qui sont pourtant des acteurs incontournables. Dans les suites de cette conférence, M. Lyonnais a rencontré avec M. Pierre-Luc Gravel, de la Conférence régionale des élus, afin de le sensibiliser au rôle des parents.

## **6.2 De la Direction générale**

M. Reynald Deraspe poursuit dans la même veine en indiquant que des sommes seraient disponibles dans le cadre d'une entente spécifique pour des projets touchant les sciences et la technologie, de même que la persévérance scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, il informe les membres qu'une commission scolaire est entrée en contact avec lui relativement à l'interprétation des excellents résultats obtenus par les garçons sur le territoire de la CSDD. Ces résultats encourageants résultent d'une combinaison de différents facteurs tels le milieu, la scolarisation des parents, les ressources disponibles, la qualité des intervenants, l'accompagnement, les projets variés, etc., qui sont des éléments de nature à favoriser la persévérance. Il ajoute en terminant que des programmes particuliers, notamment le programme *Protic* de l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier ou le football à la PAL, constituent de puissants catalyseurs de réussite pour les garçons.

## **6.3 Du trésorier**

Le trésorier n'a rien de particulier à communiquer.

## **6.4 Du secrétaire**

Le secrétaire n'a rien de particulier à communiquer.

## **6.5 Du représentant au Comité EHDAA**

M<sup>me</sup> Johanne Kirouac invite les membres à consulter le portail EHDAA de la CSDD relativement aux sujets suivants :

- > Parcours de formation axée sur l'emploi : passerelles vers la formation professionnelle;
- > Présentation de la démarche d'intervention visant à identifier les élèves en difficulté.

Texte de M. Charland

## **6.6 Des commissaires parents**

M<sup>me</sup> Nathalie Flaschner signale l'adoption des différences consultations présentées. Un seul commentaire a fait l'objet de discussions, soit celui portant sur la demande d'harmonisation des dates des journées flottantes prévues au calendrier scolaire, lequel n'a pas été retenu. La décision sera laissée à la discrétion des écoles. Les journées pédagogiques ont été déplacées pour éviter que le primaire et le secondaire se retrouvent en arrêt pédagogique lors de deux journées différentes d'une même semaine.

## **7. Questions diverses**

### **7.1 Bibliothèques de la CSDD**

On soulève le cas de l'utilisation inappropriée d'un roman dans le cadre d'une activité pédagogique en 2<sup>e</sup> secondaire. Des parents de l'école en cause ont demandé le retrait du roman, ce qui est fait. Cette situation amène les membres à s'interroger sur la procédure de sélection des ouvrages. Les membres expriment par ailleurs le souhait d'être associés, ou à tout le moins d'être informés des choix en lecture.

M. Deraspe précise qu'à l'ordre secondaire, chaque école dispose du personnel nécessaire à la gestion de la bibliothèque; à l'ordre primaire, les opérations sont centralisées à la commission scolaire et les ressources interviennent dans chaque établissement. Il ajoute qu'un suivi sera fait par le directeur des services éducatifs et que des informations seront disponibles à la prochaine rencontre.

### **7.2 Suivi du plan ministériel EHDAA**

Au terme de la rencontre des partenaires qui visait à faire le point sur la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur leur intégration en classe ordinaire, des actions concrètes ont été annoncées par la ministre. Ces actions portent notamment sur la recherche, le transfert de connaissance et la diffusion des meilleures pratiques. Au nombre des actions prévues en 2011-2012 en ce qui a trait plus spécifiquement à la recherche, figure la désignation de commissions scolaires qui agiraient à titre d'instituts universitaires afin de rapprocher le milieu de la recherche des milieux de pratiques.

Compte tenu de l'expertise de la CSDD en pareille matière, il serait sans doute intéressant qu'elle puisse s'impliquer activement, d'autant plus que les résultats de la recherche pourraient être réinvestis avec profit. M. Deraspe répond que la ministre a effectivement exprimé la volonté de se tourner vers le milieu scolaire, mais qu'aucun appel d'offre n'a été publié à date.

## **8. Intervention des membres**

M<sup>me</sup> Nathalie Flaschner souligne la grande qualité du projet de M<sup>me</sup> Cynthia Prévost en sciences. De plus, elle mentionne qu'un jeune de l'équipe de basket 3A, dont la mère est décédée d'un cancer, a organisé une collecte au profit de la Fondation du cancer du sein.

M<sup>me</sup> Nancy Jobin signale qu'à l'école Des Pionniers, dans une perspective de lutte contre le décrochage, 26 élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année s'entraînent en vue de faire un triathlon.

## **9. Levée de la rencontre**

Le président annonce la levée de la rencontre à 21 h 35.